

**ARRETE n° 25-243**

Portant nomination du directeur ISIFT

Le Directeur de l'Université de technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement,  
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**ARRETE**

**Article 1 :**

Monsieur Moez ESSEGHIR, Enseignant-Chercheur est nommé Directeur de l'Institut des Services et Industries du Futur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 jusqu'au 31 mars 2029, selon la lettre de mission jointe.

**Article 2 :**

Cette fonction relève d'une « responsabilité au sein d'une structure C-1-2-4 » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 10 juillet 2025

Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT



Vu par l'intéressé  
Moez ESSEGHIR  
Le : 10/07/2025



Original : DRH  
Copies : Intéressé  
Affaires générales et juridiques  
Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)